

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 27 (1935)
Heft: 8

Artikel: Nouvelle avance
Autor: Fehlinger, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384024>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelle avance.

Par M. Fehlinger.

Selon une statistique officielle étrangère le nombre des membres des « organisations ouvrières » de 71 pays s'élèverait à fin 1933 à 47 millions, tandis que les effectifs de la Fédération syndicale internationale des centrales nationales réunies ne seraient que de 9 millions. La comparaison de ces deux chiffres donne de suite l'impression que les syndicats libres représentés par la FSI ne forment plus qu'une faible partie — un septième environ — du mouvement ouvrier international. En examinant ces chiffres plus attentivement, on se rendra compte que pour obtenir le chiffre de 47 millions, le statisticien a réuni les organisations de tous genres qui n'ont absolument rien de commun entre elles quant à leur conception, leur tactique et leur but. Dans ce chiffre figurent 16,5 millions de membres des organisations professionnelles communistes de Russie, 5,7 millions de membres du front du travail allemand, 3,7 millions de membres des corporations fascistes en Italie, etc. etc. Ce sont en fait des organisations ouvrières, mais ce ne sont pas des syndicats dans le sens propre du mot. Ces organisations italiennes, allemandes et russes ne sont pas des associations créées librement qui, en tant que partis ayant les mêmes droits, peuvent négocier en toute liberté les conditions de travail avec le patronat ou ses organisations; elles sont au contraire des *institutions de contrainte* qui doivent obéissance à l'Etat.

Les statisticiens officiels comme les privés devraient bien prendre l'habitude de ne pas confondre ces organisations de contrainte avec les *syndicats* qui sont fondés sur la base du droit de coalition de l'ouvrier et qui ne sont plus tolérés que dans les pays où ce droit existe encore. Eux seuls sont en mesure de défendre les intérêts économiques des ouvriers.

Il est exact que les syndicats proprement dits, ont subi des pertes dès la première année qui suivit la guerre. Les Centrales nationale affiliées à la FSI comptaient en 1921 24 millions de membres en chiffre rond, actuellement elles n'en comptent plus que le tiers environ. On sait à la suite de quelles circonstances. Dans les pays fascistes d'Europe les syndicats ont été totalement anéantis, ailleurs ils ont perdu des membres à la suite de la crise économique persistante.

Ce n'est pas un fait nouveau qu'en temps de dépression économique, les syndicats perdent de leur puissance. C'est là un phénomène qui s'est produit de tous temps lorsque l'offre en main-d'œuvre dépasse la demande. Actuellement, à la suite des répercussions qu'ont eu les événements politiques sur la vie économique, de la rationalisation dans la production des marchan-

dises et dans leur répartition, de l'industrialisation subie par les pays qui fournissaient autrefois les matières premières et à la suite d'autres événements encore, le chômage a pris des proportions encore jamais observées depuis qu'il existe des statistiques sur les crises économiques.

Dans les pays démocratiques, cet état de choses n'influence pas les effectifs des syndicats libres. Bien qu'ils n'englobent pas la majorité des travailleurs, ils représentent néanmoins un puissant rempart contre les aggravations des conditions de travail et l'arbitraire patronal.

Nul doute que lorsque la vie économique reprendra un cours normal dans ces pays, les syndicats prospéreront. Certains signes existent déjà: tout d'abord la lente régression du chômage, puis l'augmentation des effectifs des syndicats et par-ci par-là une nouvelle hausse des salaires. En Grande-Bretagne par exemple, c'est en 1931 que les baisses de salaires furent les plus nombreuses; elles diminuèrent fortement au cours des deux années suivantes et en 1934 on assistait à une hausse générale des salaires, dont 1,333,000 ouvriers bénéficièrent. Le nombre des ouvriers occupés et qui se sont assurés contre le chômage a augmenté de plus de 250,000 en chiffre rond, de la mi-décembre 1933 à la mi-décembre 1934. Le nombre des membres des syndicats qui en 1933 était encore en régression, a augmenté de 150,000 en 1934. L'accroissement concerne particulièrement les ouvriers des transports. En *Suède* également, les salaires ont eu une tendance à la hausse en 1933, plus spécialement dans l'industrie métallurgique. Les syndicats ont enregistré une augmentation de leurs effectifs. Les autres pays scandinaves signalent également une amélioration de la situation économique. En *Tchécoslovaquie* le nombre des chômeurs inscrits qui était de 780,000 en décembre 1933 est tombé à 755,000 en décembre 1934 et il est probable que les effectifs des syndicats libres qui de 631,750 qu'ils étaient en janvier 1932 étaient tombés à 628,950 en décembre 1933, se soient relevés en 1934.

En Europe occidentale, la *France* est, semble-t-il, le seul pays dans lequel le chômage progresse et où les syndicats n'enregistrent aucune augmentation de leurs effectifs.

Par contre, les progrès ont été d'autant plus marqués aux *Etats-Unis d'Amérique*. Au cours de l'exercice 1933/34 les fédérations affiliées à l'Union syndicale américaine comptaient en moyenne 2,608,000 membres et en octobre 1934 3,927,000. Il y a lieu d'ajouter à ce nombre 545,000 membres des organisations non affiliées à la Centrale nationale. Grâce aux mesures prises sur la base de la loi tendant à ranimer la vie économique (National Industrial Recovery Act) le chômage a reculé dans des proportions estimées à 30—40% et la capacité d'achat des salaires s'accroît de nouveau. Le *Canada*, pays voisin au nord de l'Amérique, accusait en 1933 déjà un recul du chômage et une augmentation des effectifs des syndicats.

L'*Amérique latine* semble avoir surmonté à peu près la crise économique. Grâce aux progrès de l'industrialisation le chômage a été réduit presque à un minimum en Argentine, au Brésil et au Chili, et dans les Etats moins développés au point de vue industriel le chômage est également en régression. Les prix et les salaires augmentent partout. Les organisations ouvrières recrutent des membres mais à l'exception de celles d'Argentine, elles sont encore fortement sous l'influence communiste et anarchiste.

Une *consolidation* des forces syndicales s'imposerait donc et cela en donnant une forme plus élargie à la FSI. Il conviendrait avant tout d'arriver à obtenir que l'Union syndicale américaine reprenne sa place dans l'Internationale syndicale dont elle fit déjà partie de 1909 jusqu'à la guerre mondiale. A ce moment-là elle avait adhéré à la FSI à la condition que les organisations européennes ne s'engageraient pas dans les questions internes (c'est-à-dire que l'on n'exige pas des Américains qu'ils s'abouchent à un parti politique) et que chaque organisation nationale fixerait elle-même la tactique à suivre dans les luttes syndicales. Dès que Carl Legien, secrétaire international à cette époque-là, et Samuel Gompers président de l'Union syndicale américaine, furent disposés de collaborer, les difficultés techniques de la fusion furent facilement surmontées. En faisant de larges concessions de part et d'autre, n'y aurait-il pas moyen de renouveler ce qui fut possible en 1909?

Aucun obstacle ne devrait en outre entraver la fusion avec les syndicats d'autres pays d'outre-mer.

D'autre part, il serait bon de ne pas se faire d'illusion quant au relèvement du mouvement syndical dans les pays fascistes. Partout où l'Etat légal a été remplacé par un Etat fasciste tout puissant, aucun mouvement syndical ne pourra reprendre le dessus, tant que le régime en vigueur ne sera pas renversé par la force. Les dictateurs et leurs partisans disposent sans restriction de la force militaire qui leur permet de mettre un terme immédiat à tout mouvement de révolte. L'opposition doit se faire tacitement, toute discussion libre, toute expression d'avis contraires sont exclues, il est même interdit à des voix étrangères de se faire entendre. Ce serait aller au-devant d'une profonde déception que d'espérer une victoire de l'opposition contre les maîtres du pouvoir.

Le fait que dans certains pays les syndicats ont été abolis en même temps que les institutions démocratiques, n'est pas une raison de nous décourager pour l'avenir. Les événements survenus en Allemagne, en Autriche et en Italie ne prouvent nullement que les syndicats sont partout *voués* à l'extermination.